

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00043

Numéro SIREN : 393 948 690

Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2018 sous le numéro de dépôt 2161

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartre)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffre.fr
audience@greffre-tc-laval.fr / rcs@greffre-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MAITRE GERVAIS OUTIN
RUE DES MARTINIERES
53960 BONCHAMP LES LAVAL

V/REF :
N/REF : 94 B 43 / 2018-B-2161

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 11/06/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

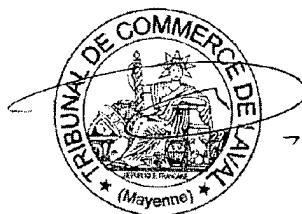
Concernant la société

S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ
Société par actions simplifiée
5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtellier II
53940 Saint-Berthevin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2161 le 11/06/2018

R.C.S. LAVAL 393 948 690 (94 B 43)

Fait à LAVAL le 11/06/2018,
Le Greffier



S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 €uros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtellier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les associés,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice, et constater la modification du commissaire aux comptes titulaire.

Les convocations à la présente assemblée ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la loi et les statuts ont été tenus à votre disposition.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 Décembre 2017 se traduit par la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 13.194.726,14 €uros, contre 12.492.855,61 €uros pour l'exercice précédent.

L'exercice écoulé a principalement été marqué par les évènements suivants :

- 12 nouveaux magasins ont signé un contrat de franchise et ont versé à ce titre un droit d'entrée de 10.000 €uros chacun.
- Par décision en date du 29 novembre 2017, le Président a nommé Monsieur Pascal BOUTIN, Monsieur Christophe VERMEULEN, Madame Sandrine VANDAMNE, Monsieur Kévin GONZALEZ, Monsieur Germain CHALLON et Madame Murielle AJORQUE en qualité de Directeurs Généraux, à compter du 1^{er} Décembre 2017.

- Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29 novembre 2017, il a été décidé de nommer Madame Rozenn GAUTRAIS en qualité de Présidente, et il a été décidé de transférer le siège social de notre société qui est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, ce, à compter du 1^{er} Décembre 2017.
- Le 1^{er} Décembre 2017, notre société a pris une participation à hauteur de 50 % dans le capital des sociétés BEACON & CO, COGITO & CO, IMPULSE & CO, PULSING & CO, SCREED & CO, TOP DO-IT, TOP EXPERT et TRAINER & CO.

2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution des affaires n'appelle pas de remarque particulière.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les redressements issus du contrôle effectué par l'URSSAF en 2017, sont actuellement contestés devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. Les sommes réclamées ont été acquittées.

4. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, notre chiffre d'affaires devrait évoluer en fonction du développement du nombre de magasins franchisés.

Notre résultat devrait rester stable.

Aucun investissement particulier n'est envisagé pour l'exercice en cours, à l'exception du renouvellement du matériel pouvant s'avérer nécessaire.

5 . FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient les participations suivantes :

1) ECOLE DE FORMATION NOZ :

Notre participation est de 100 % dans le capital de la société ECOLE DE FORMATION NOZ, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtellier II, soit 400 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts composant le capital.

Cette société a pour objet l'activité de formation sous toutes ses formes auprès de toutes personnes physiques ou morales et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles, commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice 2017, s'étendant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.586.034,34 €uros. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice de 37.172,63 €uros.

2) HORIZON DEVELOPPEMENT :

Notre participation est de **87,50 %** dans le capital de la société **HORIZON DEVELOPPEMENT**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à MARSEILLE (13008) 565 avenue du Prado, soit 350 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts composant le capital.

Cette société a pour objet l'étude, la réalisation, le développement, la formation, la participation et la gestion de toutes activités de conseils, d'actions et de prestations de services auprès des entreprises ; l'étude, le conseil, la conception, l'agencement, l'aménagement, l'équipement, la modernisation et la construction de magasins, de locaux commerciaux, professionnels ou privés ; l'achat, la vente, le négoce de tous meubles, équipements et articles de magasins ; toutes prestations de services en rapport avec ces activités...

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice 2017, s'étendant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.551.383,43 €uros. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice de 42.591,51 €uros.

3) gHRin :

La participation est de 80 parts de 10 €uros chacune sur les 800 parts composant le capital de la société **gHRin**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtellier II, soit **10 %** du capital.

Cette société a pour objet le traitement informatique des documents commerciaux, administratifs et financiers, tous travaux et prestations relatifs à l'activité de conseil auprès des entreprises.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 321.145,10 €uros et ledit exercice s'est soldé par une perte de 2.966,31 €uros.

4) SFN MAT :

La participation est de 120 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN MAT**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson ZA Le Châtellier II, représentant **30 %** du capital.

Cette société a pour objet l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 5.172.809,40 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 187.325,00 €uros.

5) SFN CONSULTING SUD-EST, désormais dénommée TOP REACH :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP REACH**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 870.268,63 €uros et ledit exercice s'est soldé par une perte de 12.539,72 €uros.

6) ALIX TEXTILES :

La participation est de 7.500 parts de 10 €uros chacune sur les 246.000 parts qui composent le capital de la société **ALIX TEXTILES**, société à responsabilité limitée au capital de 2.460.000 €uros dont le siège social est fixé à CASSIS (13260) Domaine de Lorca – avenue de Révestel, représentant **3,05 %** du capital.

Cette société a pour objet, l'achat, la vente de tous textiles, produits, biens, matériels.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 32.287.221,60 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 139.694,29 €uros.

7) ILYCO VOYAGES :

Notre participation est de 5.000 parts de 20 €uros chacune sur les 10.000 parts qui composent le capital de la société **ILYCO VOYAGES**, société à responsabilité limitée au capital de 200.000 €uros dont le siège social est fixé à PARIS (75009) 28, rue de Mogador, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet, la délivrance de titres de transport et vente de séjours, la vente de voyages organisés et de circuits et la production de voyages organisés.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. L'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'est soldé par une perte de 31.032,32 €uros.

Il est ici précisé que depuis le 30 Mars 2011, la société ILYCO VOYAGES a cessé toute activité commerciale.

8) SFN CONSULTING EST, désormais dénommée TOP DRIVE :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP DRIVE**, société en nom collectif au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.557.266,53 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 34.056,20 €uros.

9) SFN CONSULTING OUEST :

La participation est de 200 parts de 20 €uros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN CONSULTING OUEST**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros dont le siège social est fixé à ROMORANTIN LANTHENAY (41200) ZA de Plaisance - route de Villefranche sur Cher, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.766.459,73 €uros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 63.361,19 €uros.

10) JURISCO :

La participation est de 150 parts de 10 Euros chacune sur les 900 parts qui composent le capital de la société **JURISCO**, société à responsabilité limitée au capital de 9.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtellier II, représentant **16,67 %** du capital.

Cette société a pour objet la mise en commun de toutes prestations administratives, juridiques, sociales, fiscales auprès des sociétés et personnes physiques associées, de leurs filiales et dans toutes sociétés dans lesquelles les associés auraient des intérêts.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 664.724,23 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 27.762,37 Euros.

11) SFN COR, désormais dénommée TOP SPEAK :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP SPEAK**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.413.435,46 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 11.798,89 Euros.

12) SFN Métier, désormais dénommée TOP KEY :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP KEY**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.235,03 Euros et ledit exercice s'est soldé par une perte de 6.984,64 Euros.

13) SFN CONCEPT CORNER EST, désormais dénommée TOP LOGIK :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP LOGIK**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la gestion de corners pour les magasins, ainsi l'animation de ces corners ; l'achat, la vente, la location de tous moyens et matériels nécessaires à cette activité en général et au commerce de distribution ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 44.085,17 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 473,58 Euros.

14) SFN CONSULTING NORD, désormais dénommée TOP BOOSTER :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP BOOSTER**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 4.696,76 Euros et ledit exercice s'est soldé par une perte de 7.675,02 Euros.

15) SFN CONSULTING SUD-OUEST désormais dénommée TOP PILOTE :

La participation est de 200 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **TOP PILOTE**, société en nom collectif au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a désormais pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés ; la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.715.424,38 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 49.741,21 Euros.

16) SFN CONSULTING SECURITY :

La participation est de 280 parts de 20 Euros chacune sur les 400 parts qui composent le capital de la société **SFN CONSULTING SECURITY**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est fixé à ROMORANTIN LANTHENAY (41200) ZA de Plaisance - route de Villefranche sur Cher, représentant **70 %** du capital.

Cette société a pour objet la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises ; l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels et produits ; l'activité de prestations de sécurisation.

Elle clôture ses comptes le 31 Décembre. Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 522.449,50 Euros et ledit exercice s'est soldé par un bénéfice de 17.812,32 Euros.

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

17) BEACON & CO :

La participation est de 100 parts de 10 Euros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **BEACON & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

18) COGITO & CO :

La participation est de 100 parts de 10 Euros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **COGITO & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 Euros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

19) IMPULSE & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **IMPULSE & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

20) PULSING & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **PULSING & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

21) SCREED & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **SCREED & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre et pour la première fois au 31 décembre 2018.

22) TOP DO-IT :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TOP DO-IT**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant **50 %** du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

23) TOP EXPERT :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TOP EXPERT**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

24) TRAINER & CO :

La participation est de 100 parts de 10 €uros chacune sur les 200 parts qui composent le capital de la société **TRAINER & CO**, société en nom collectif au capital de 2.000 €uros dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtellier II, représentant 50 % du capital.

Cette société a pour objet le conseil, l'assistance, le management de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations au profit de toutes entreprises, l'achat, la vente, la location de tous moyens, matériels, produits.

Elle clôture ses comptes le 31 décembre, et pour la première fois au 31 décembre 2018.

Un tableau faisant apparaître la situation des filiales et participations est annexé au bilan.

6. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 13.194.726,14 €uros (contre 12.492.855,61 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 13.200.476,71 €uros (contre 12.494.688,97 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 11.797.280,52 €uros (contre 11.439.482,61 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à 1.403.196,19 €uros (contre 1.055.206,36 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 303.408,96 €uros (contre 233.002,50 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des charges sociales s'élève à 74.204,88 €uros (contre 62.564,14 €uros au titre de l'exercice précédent).

L'effectif salarié moyen est de 8 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier de 129.499,86 euros contre - 91.366,73 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 1.532.696,05 euros contre 963.839,63 euros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels ressortent à 43.004,52 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 9.302,00 euros.

Au regard des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 33.702,52 euros, et de l'impôt sur les bénéfices de 510.173,10 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.056.225,47 euros (contre un bénéfice de 640.386,11 euros pour l'exercice précédent).

Au 31 Décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 8.292.683,15 euros contre 6.478.224,87 euros pour l'exercice précédent.

7. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Aucun mouvement d'immobilisation corporelle n'a été constaté au cours de l'exercice.

Il est à noter que les prises de participation ci-dessus relatées, figurent en immobilisations financières pour un montant de 8.000 euros.

Ces prises de participation ont été autofinancées.

Le montant des capitaux propres au 31 Décembre 2017 ressort à 4.265.898,79 euros.

La trésorerie n'appelle pas d'observation particulière.

8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qui sont soumis à votre approbation, ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07.

9. AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 1.056.225,47 euros, au compte **AUTRES RESERVES** dont le solde ressortira dès lors à 4.258.698,54 euros.

10. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	/		/
31 décembre 2015	/		/
31 décembre 2014	/		/
AGO du 30.12.2014	90.000 €		360.000 €

11. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé ne font mention d'aucune charge non déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

12. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 font état de valeurs mobilières de placement pour 132.375,60 euros.

13. DELAI DE REGLEMENT DE FOURNISSEURS ET DE CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition, à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients, par date d'échéance, dont le tableau est ci-après annexé.

Le rapport du commissaire aux comptes contiendra, le cas échéant, ses observations sur la sincérité et la concordance des informations données dans ledit tableau avec les comptes annuels.

14. SITUATION DES MANDATS SOCIAUX

Je vous précise que les mandats de la Présidente, des directeurs généraux et des commissaires aux comptes n'arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale.

15. CONSTAT DE LA MODIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Après avoir pris connaissance de la restructuration intervenue entre les sociétés AUDIT GRAND OUEST et ADITIS AUDIT CAC, aux termes de laquelle il résulte la fusion absorption de la société AUDIT GRAND OUEST par la société ADITIS AUDIT CAC,

je vous propose de prendre acte que la société ADITIS AUDIT CAC, dont le siège social est fixé à RENNES CEDEX (35011) - Immeuble Le Dolmen – 106 A, rue Eugène Pottier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 443 344 650 RCS RENNES, a absorbé la société AUDIT GRAND OUEST, qui a été radiée le 22 Juin 2017, et qu'elle poursuit l'exercice du mandat de cette dernière jusqu'à son terme, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

16. DROITS DE VOTE

Je vous rappelle que le capital de la société est composé de 400 actions ordinaires chacune disposant d'une voix.

Le nombre total de droits de vote s'établit donc à 400, suite à notre réduction de capital.

17. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Je vais maintenant vous donner lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

La Présidente vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'elle soumet à votre vote.

La Présidente,

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



DELAI DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I-1° : Factures reçues non réglées à la date de						Article D. 441 I-2° : Factures émises non réglées à la date de					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiements												
Nombre de factures concernées	38					33	1170					3166
Montant total des factures concernées h.t.	714378	5356	3890	0	4792	14039	1336449	94136	37564	11479	3734	146914
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	6.51%	0.05%	0.04%	0.00%	0.04%	0.13%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							10.13%	0.71%	0.28%	0.09%	0.03%	1.11%
(B) Factures exclues du (A) relatives des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 45 jours fdm						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 45 jours fdm					

S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 Euros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtellier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MAI 2018

DEUXIEME RESOLUTION

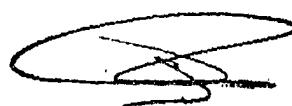
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.056.225,47 €uros en totalité au compte **AUTRES RESERVES**, dont le solde ressort dès lors à 4.258.698,54 €uros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de résultats réalisées au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	/		/
31 décembre 2015	/		/
31 décembre 2014	/		/
AGO du 30.12.2014	90.000 €		360.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**





TC

ADITIS AUDIT

Alain DUBOIS
Eric MOULOIS
Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER

Commissaires aux Comptes
Associés

SAS SFN - SOCIÉTÉ DE FRANCHISE NOZ

5 et 17 rue de Corbusson

ZA Le Chatelier II

53940 SAINT-BERTHEVIN

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Pages 1 à 20

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier - CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
Tél. : +33 02 99 32 12 12 - Email : audit@aditisaudit.fr - www.aditisaudit-cac.fr

ADITIS AUDIT CAC - SARL au capital social de 52 100 € - R.C.S. Rennes B 443 344 650 - A.P.E. 6920Z
Membre de la Compaanie Réionaile de RENNES



ADITIS AUDIT

SAS SFN - SOCIÉTÉ DE FRANCHISE NOZ
Exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SFN – SOCIETE DE FRANCHISE NOZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

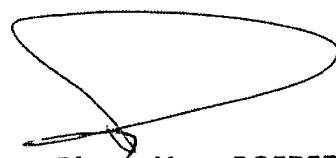
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS SFN - SOCIÉTÉ DE FRANCHISE NOZ
Exercice clos le 31 décembre 2017

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 20 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
ADITIS AUDIT CAC



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	5 057,00	4 803,23	253,77	757,17
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	16 980,00	16 980,00		
Immobilisations financières				
Participations	375 300,00	100 000,00	275 300,00	255 700,00
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	398 337,00	121 783,23	276 553,77	257 457,17
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	96 917,97		96 917,97	95 071,83
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 781 597,46		1 781 597,46	1 698 680,38
Créances diverses	5 558 328,07	66 029,40	5 492 298,67	2 146 890,22
Valeurs mobilières de placement	132 375,60		132 375,60	126 343,92
Disponibilités	512 939,68		512 939,68	2 153 781,35
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 082 158,78	66 029,40	8 016 129,38	6 220 767,70
TOTAL ACTIF	8 480 495,78	187 812,63	8 292 683,15	6 478 224,87

(3) Dont à plus d'un an (brut)



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
 CS 51120 - 35011 RENNES CEDEX
 ☎ 02 90 32 12 12

BILAN PASSIF

	Net au. 31/12/2017	Net au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	6 400,00	6 400,00
Réserve légale	800,25	800,25
Autres réserves	3 202 473,07	2 562 086,96
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 056 225,47	640 386,11
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 265 898,79	3 209 673,32
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour risques	9 267,00	43 004,52
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 267,00	43 004,52
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	2 742 452,83	1 533 797,39
Avances et acomptes reçus / commandes	6 501,62	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	955 656,39	1 623 625,74
Dettes fiscales et sociales	304 906,52	66 930,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000,00	
Autres dettes	1 193,74	
TOTAL DETTES (1)	4 017 517,36	3 225 547,03
TOTAL PASSIF	8 292 683,15	6 478 224,87
(1) Dont dettes à moins d'un an	4 011 015,74	3 225 547,03



ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
02 99 32 12 12

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : services	13 194 726,14	12 492 855,61	701 870,53	5,62
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 194 726,14	12 492 855,61	701 870,53	5,62
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	5 738,87	1 750,00	3 988,87	227,94
Autres produits	11,70	83,36	-71,66	-85,96
Total des produits d'exploitation	13 200 476,71	12 494 688,97	705 787,74	5,65
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approv.	1 048,80	218,25	830,55	380,55
Autres achats et charges externes	10 968 196,33	10 807 571,81	160 624,52	1,49
Impôts, taxes et versements assimilés	33 179,95	43 486,14	-10 306,19	-23,70
Salaires et traitements	303 408,96	233 002,50	70 406,46	30,22
Charges sociales	74 204,88	62 564,14	11 640,74	18,61
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	503,40	503,40		
Autres charges	416 738,20	292 136,37	124 601,83	42,65
Total des charges d'exploitation	11 797 280,52	11 439 482,61	357 797,91	3,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 403 196,19	1 055 206,36	347 989,83	32,98
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	56 925,88	46 201,20	10 724,68	23,21
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 084,46	-2 084,46	-100,00
Reprises sur provisions et transfert de charges	101 235,38		101 235,38	
Produits nets sur cessions de val. mob. plac.	8 545,90	28 926,15	-20 380,25	-70,46
Total des produits financiers	166 707,16	77 211,81	89 495,35	115,91
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	1 207,62	109 785,89	-108 578,27	-98,90
Intérêts et charges assimilées (4)	35 999,68	58 792,65	-22 792,97	-38,77
Total des charges financières	37 207,30	168 578,54	-131 371,24	-77,93
RÉSULTAT FINANCIER	129 499,86	-91 366,73	220 866,59	241,74
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 532 696,05	963 839,63	568 856,42	59,02



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Cormen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

Tél 02 99 32 12 12

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 532 696,05	963 839,63	568 856,42	59,02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations en capital		50 000,00	-50 000,00	-100,00
Reprises sur provisions et transfert de charges	43 004,52		43 004,52	
Total des produits exceptionnels	43 004,52	50 000,00	-6 995,48	-13,99
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	35,00		35,00	
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital		18 400,00	-18 400,00	-100,00
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	9 267,00	43 004,52	-33 737,52	-78,45
Total des charges exceptionnelles	9 302,00	61 404,52	-52 102,52	-84,85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	33 702,52	-11 404,52	45 107,04	395,52
Impôts sur les bénéfices	510 173,10	312 049,00	198 124,10	63,49
TOTAL DES PRODUITS	13 410 188,39	12 621 900,78	788 287,61	6,25
TOTAL DES CHARGES	12 353 962,92	11 981 514,67	372 448,25	3,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 056 225,47	640 386,11	415 839,36	64,94
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	56 925,88	46 201,20		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	35 210,91	58 558,20		



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
02 99 32 12 12

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 8.292.683,15 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 13.410.188,39 Euros et dégageant un bénéfice de 1.056.225,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Au cours de l'exercice 12 nouveaux magasins ont signé un contrat de franchise et ont versé, à cet effet, chacun un droit d'entrée de 10.000 €.

La marque NOZ est mise à disposition gratuitement de Monsieur Rémy ADRION à SFN dans le cadre du contrat du 18 janvier 2008.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07, en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif.

* Logiciel :	5 ans
* Construction sur sol d'autrui :	20 à 25 ans
* Installations matériels et outillage :	5 à 10 ans
* Installations générales et agencements :	5 à 10 ans
* Matériel de transport :	5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
* Mobilier :	5 ans

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence si la valeur intrinsèque des titres semble durablement traduire une moins value latente sur ces titres.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

ADITIS AUDIT

02 99 32 12 12

ANNEXE

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes

Les dettes sont estimées et comptabilisées dès lors qu'elles représentent un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Provisions

Les provisions pour risques et charges éventuelles sont évaluées en conformité avec l'avis CNC N°2000-01 du 20 avril 2000. Ainsi, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Mention Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement au crédit du compte 649 100 CICE, dans la rubrique 64 - « charges de personnel ».

Il est inscrit en compte au fur à mesure de l'engagement des charges de rémunérations du personnel correspondantes.

Ce crédit d'impôt ne finance pas une hausse de la part des bénéfices distribués, et n'augmente pas les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt permet à l'entreprise de gagner en compétitivité.

Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice 2017 s'élève à 8.



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

TÉL 02 99 32 12 12

ANNEXE

□ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMobilisations incorporelles					
Autres postes	5 057,00				5 057,00
IMMobilisations incorporelles					
IMMobilisations corporelles					
Matériel de transport	16 980,00				16 980,00
IMMobilisations corporelles					
IMMobilisations financières					
Participations et créances rattachées	367 300,00	8 000,00			375 300,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 000,00				1 000,00
IMMobilisations financières					
	368 300,00	8 000,00			376 300,00
TOTAL DES IMMobilisations					
	390 337,00	8 000,00			398 337,00



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	4 299,83	503,40		4 803,23
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 299,83	503,40		4 803,23
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	16 980,00			16 980,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 980,00			16 980,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	21 279,83	503,40		21 783,23



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51120 - 35011 RENNES CEDEX
02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	43 004,52	9 267,00	43 004,52	9 267,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	43 004,52	9 267,00	43 004,52	9 267,00
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Titres de participation	111 600,00		11 600,00	100 000,00
Autres provisions pour dépréciation	154 457,16	1 207,62	89 635,38	66 029,40
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	266 057,16	1 207,62	101 235,38	166 029,40
TOTAL DES PROVISIONS	309 061,68	10 474,62	144 239,90	175 296,40
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		1 207,62	101 235,38	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		9 267,00	43 004,52	

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Litiges	43 004,52	43 004,52	
TOTAL	43 004,52	43 004,52	



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

1^{er} Colisée - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 32 12 12

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
Actif circulant			
Autres créances clients	1 781 597,46	1 781 597,46	
Personnel et comptes rattachés	9 300,00	9 300,00	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 101,20	3 101,20	
Etat - Impôts sur les bénéfices	19 638,22	19 638,22	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	15 001,16	15 001,16	
Groupe et associés	5 459 343,49	5 393 314,09	66 029,40
Débiteurs divers	51 944,00	51 944,00	
TOTAL DES CRÉANCES	7 340 925,53	7 273 896,13	67 029,40
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +
ÉTAT DES DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés	955 656,39	955 656,39	
Personnel et comptes rattachés	32 198,46	32 198,46	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	15 169,46	15 169,46	
Etat - Impôts sur les bénéfices	203 781,00	203 781,00	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	49 339,00	49 339,00	
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	4 418,60	4 418,60	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000,00	8 000,00	
Groupe et associés	2 742 452,83	2 742 452,83	
TOTAL DES DETTES	4 011 015,74	4 011 015,74	

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	16 151,06
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	16 151,06



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

02 99 32 12 12

ANNEXE

□ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 875,95
Dettes fiscales et sociales	30 604,15
TOTAL DES CHARGES À PAYER	113 480,10

□ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	16,00	400		

□ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au profit de

Les engagements de retraite sont non significatifs, du fait du fort taux de turnover et de la faible moyenne d'âge des salariés.



ADITIS AUDIT

ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

02 99 32 12 12

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	CAHT du dernier exercice écouré	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Observations Sté exercice
			BRUTE	NETTE					

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous

Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)

E.F.N.	8 000,00	100,00	8 000,00	678 566,39	2 586 034,34	37 172,63
HORIZON DEVELOPPEMENT	8 000,00	87,50	60 200,00		1 551 383,43	42 591,51
SFN CONSULTING SECURITY	8 000,00	70,00	5 600,00		522 449,50	17 812,32

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)

SFN MAT	8 000,00	30,00	2 400,00	1 086 477,31	5 172 809,40	187 325,00
GHRIN	8 000,00	10,00	800,00	2 879 742,10	321 145,10	-2 966,31
TOP REACH	8 000,00	50,00	30 400,00		870 268,63	-12 539,72
TOP PILOTE	8 000,00	50,00	7 400,00	471,70	1 715 424,38	49 741,21
ILYCO VOYAGES	200 000,00	50,00	100 000,00	66 029,40		-31 032,32
TOP BOOSTER	8 000,00	50,00	6 800,00	14 419,80	4 698,76	-7 675,02
SFN CONSULTING QUEST	8 000,00	50,00	23 400,00		2 766 459,73	63 381,19
TOP DRIVE	8 000,00	50,00	20 000,00		2 557 266,53	34 056,20
JURISCO	9 000,00	16,67	1 500,00		664 724,23	27 762,37
TOP SPEAK	8 000,00	50,00	15 400,00	69 672,03	1 413 435,46	11 798,89
TOP KEY	8 000,00	50,00	4 000,00	67 081,16	1 235,03	-6 984,64
TOP LOGIK	8 000,00	50,00	4 000,00		44 085,17	473,58
BEACON & CO	2 000,00	50,00	1 000,00			



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

02 99 32 12 12

ADITIS AUDIT

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Observations Sté exercice
			BRUTE	NETTE					
COGITO & CO	2 000,00	50,00	1 000,00						
IMPULSE & CO	2 000,00	50,00	1 000,00						
PULSING & CO	2 000,00	50,00	1 000,00						
SCREED & CO	2 000,00	50,00	1 000,00						
TOP DO-IT	2 000,00	50,00	1 000,00						
TOP EXPERT	2 000,00	50,00	1 000,00						
TRAINER & CO	2 000,00	50,00	1 000,00						

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Participations non reprises au paragraphe A

Dans les sociétés françaises (ensemble)

GHRIN	800,00
-------	--------



ADITIS AUDIT CAC

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier

CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX

02 99 32 12 12